

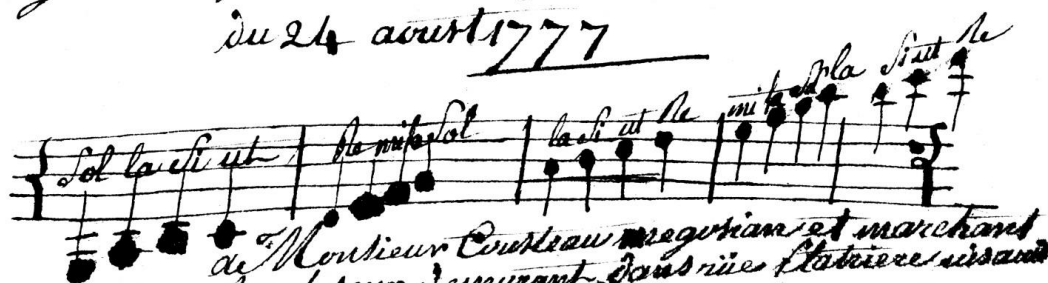
Folies de Mouches & rats d'archives

J.F. « Maxou » HEINTZEN, La Chavannée / Université de Cherchologie du Centre / C.D.M.D.T. 03

En-tête d'un cahier de violon, Paris & Guyenne, 1777

Ce livre de musique appartient à Monsieur
DETHAIX Garde du Corps du Roy je prie
Celui qui le trouvera de le remettre à qui il appartient
et il obligera son très humble serviteur,

du 24 aoust 1777



Ce livre de musique appartient à M. DE THAIX de SEBIE,
Garde-du-Corps du roi, demeurant dans la Ville
de Sauveterre, Province de Guyenne, Diocèse de Bazas
Ceux qui le trouveront, (s'il se perd, s'entend,) voudront bien
le luy remettre. Il luy en aura une vraie obligation : les
airs qui y sont contenus, étant de la plus grande
Beauté. /

Transcription n°49 :

Ce livre de musique appartient à Monsieur / DETHAIX garde du corps du Roy je prie / celui qui le trouvera de le remettre à qui il appartient / et il obligera son très humble serviteur, / du 24 aoust 1777.

[Partition]

À Monsieur COUSTEAU négociant et marchand / fourbisseur demeurant dans rue plâtrière vis à vis / la grande poste à Paris.

Ce livre de musique appartient à Monsieur DE THAIX de SEBIE, / garde du corps du Roy demeurant dans la ville de Sauveterre, / province de Guyenne, diocèse de Bazas, / ceux qui le trouveront (s'il se perd, s'entend) voudront bien / le luy remettre. Il luy en aura une vraie obligation : les / airs qui y sont contenus, étant de la plus grande / beauté.

Commentaire n°49 :

Voici la première page d'un cahier manuscrit appartenant, comme on dit, à «une collection particulière» (la mienne !). Autant vous dire cependant que ce type de document ne se trouve pas souvent dans les vide-greniers. C'est un cahier de 82 feuillets, d'un format approximatif de 26 cm × 20 cm, à l'italienne. Son premier possesseur, fier d'étaler son patronyme «DETHAIX de DEBIE», est un militaire, sans doute de haute extraction. Il est en poste à Sauveterre, mais l'ultime page du recueil précise qu'il l'a été aussi à Châlons-sur-Marne, et il cite le nom de l'un de ses camarades de garnison, du NOGUES de CASSEUIL. L'autre nom, «COUSTEAU négociant et marchand fourbisseur à Paris», est sans doute un possesseur ultérieur de ce recueil.

Voilà bien des précautions pour introduire un document ! Son contenu le mérite, car on y trouve 216 contredanses, allemandes, marches, et autres menuets. Aux dires de mon camarade Claude FLAGEL, grand spécialiste en «feuilles volantes" et autres recueils de contredanses de la seconde moitié du XVIIIe siècle, ce répertoire correspond aux plus grands succès de la danse de cette époque. Le fait que ce cahier appartienne à un militaire, qui traverse la France au gré de ses garnisons, et qui est régulièrement employé dans les bals bourgeois des villes qu'il fréquente, nous permet de découvrir un procédé de diffusion musicale. Certes, le répertoire se déplace lentement, mais gageons qu'il doit s'implanter de façon durable lorsqu'il est adopté par les danseurs. Il est à noter d'ailleurs que ce cahier ne contient pas d'indications chorégraphiques, qui nous seraient pourtant précieuses afin de comparer la réalité de pratiques provinciales avec les descriptions originales, le plus souvent parisiennes. L'ensemble des airs notés ici est toutefois révélateur de l'importance du répertoire d'un joueur de violon sans doute «ordinaire» dans ce milieu-là. Il n'est pas prouvé que tous ces morceaux fussent effectivement joués par M. DETHAIX : on connaît ultérieurement les talents de copistes des militaires au XIXe siècle, dans le cadre des cahiers de chansons. Peut-être notre violoniste passait-il ses temps libres à copier des airs au gré de ses rencontres, sans pour autant les pratiquer tous ?

Mais pourquoi donc s'intéresser à un document relevant incontestablement d'une pratique «savante» de la danse et de la musique ? D'une part, l'influence de la contredanse sur les chorégraphies populaires n'est pas anecdotique, et les travaux de Jean-Michel GUILCHER l'ont bien prouvé. D'autre part, les «cahiers de ménétriers» retrouvés au hasard des régions françaises révèlent des répertoires variés, où la limite entre le populaire et le savant est très floue. On a en effet tendance à croire que l'oralité est le seul vecteur que peut emprunter le répertoire traditionnel pour nous parvenir, parce que ses derniers détenteurs collectés ne s'exprimaient que par ce biais. Alors que rien n'empêche qu'ici ou là, à une époque ou à une autre, des cahiers manuscrits nous révèlent des «instantanés» d'une pratique, jetée sur le papier par le miracle de la présence au bon endroit d'un copiste compétent.

Aussi, lorsque je croise un cahier de musique manuscrit, je le feuillette toujours (et parfois je casse ma tirelire !), qu'il émane d'un violoniste du XVIIIe siècle, ou d'un orphéoniste de la fin du XIXe. Et on trouve encore dans les brocantes du Centre-France des partitions signées de Gilbert MALOCHET, reproduisant des airs de son répertoire de vieillesse... Les wallons ont patiemment réédité ces types de cahiers, et nombre de musiciens du nord de la France en jouent les mélodies : messieurs HOUSSA, WANDEMBRILE,... et DETHAIX, merci !

Bibliographie :

Rééditions des manuscrits HOUSSA, WANDEMBRILE,... Fédération des groupes folkloriques wallons, c/o ROCHUS Albert, 11, Chenay, 4317 AINEFFE (Belgique)

GUILCHER Jean-Michel, *La contredanse et les renouvellements de la danse française*, Paris, La Haye, Mouton, 1969, 234 p.

Depuis, l'ouvrage pionnier de Jean-Michel GUILCHER a été réédité :
GUILCHER Jean-Michel, *La contredanse et les renouvellements de la danse française*, Bruxelles, Complexes, 2003, 238 p.

Mots-clés

Paris / Guyenne / XVIIIe / Violon / Danse / Écrit du for privé/ Manuscrit